

Conditions générales de vente et d'utilisation pour la location du parking So Park

SARL SO PARK

Société à responsabilité limitée

Siège social situé au :

6 rue de l'industrie

44860 Pont Saint Martin

Siret : 952 176 105 00015

Site web: <http://www.sopark.fr>

Tél : 06 07 58 08 97

Le site de réservation www.sopark.fr, géré par la société SO PARK offre au client la possibilité de réserver en ligne une place de parking à proximité de l'aéroport Nantes Atlantique.

SO PARK propose un service de stationnement de véhicules sur son site situé à l'adresse ci-dessus et sécurisé 24h/24 et 7jours/7.

Nous proposons également un service de navette GRATUITE depuis notre parking vers l'aéroport de Nantes Atlantique ainsi qu'un service d'entretien et de lavage de véhicule (optionnel).

Sommaire :

Article 1 - Conditions d'utilisation et services annexes

Article 2 – Compte personnel et réservation

Article 3 - Horaires de réservation et prise en charge

Article 4 - Tarifs, mode de paiement

Article 5 – Annulation, remboursement et droit de rétractation

Article 6 - Responsabilité, assurances et garanties

Article 7 - Réclamation

Article 8 – Rétractation

Article 9 - Données personnelles

Article 10 - Droit d'auteur

Les présentes conditions s'appliquent dans toute relation contractuelle conclue en ligne via le site www.sopark.fr, par téléphone ou sur place directement et à tout utilisateur dans le cadre des offres commerciales proposées.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de toutes les caractéristiques et modalités des prestations proposées, notamment du prix de ces prestations et des présentes conditions générales de vente qui s'appliquent à toute réservation.

La confirmation de toute réservation, qui donne lieu à la conclusion d'un contrat, entraîne de la part du client son acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Article 1 - Condition d'utilisation et services annexes

1.1/ Utilisation du service de parking :

Le service de stationnement de véhicule associé au service de transport par navettes proposé par SO PARK est accessible uniquement sur réservation. Préalablement à la souscription du service de stationnement, le client doit prendre connaissance et accepter dans leur intégralité les conditions générales de vente. Le fait de souscrire au service de stationnement implique expressément l'acceptation des conditions générales de vente.

Le véhicule est stationné en extérieur, dans l'enceinte de notre parking clos et sécurisé, à un emplacement décidé par SO PARK en fonction de la disponibilité des places, de notre organisation et de la date de reprise du véhicule.

Il existe une possibilité de parking intérieur dans notre bâtiment sujet à un tarif plus élevé (voir tableau des tarifs en vigueur).

Le client souscripteur du contrat autorise le personnel de SO PARK à conduire le véhicule déposé dans notre enceinte et averti le personnel si le véhicule demande une utilisation particulière : code anti effraction, antivol, véhicule aménagé PMR, etc...

Le client confie OBLIGATOIREMENT un jeu de clé du véhicule, au personnel de la société SO PARK.

Nous conseillons au client souscripteur, de conserver les autres clefs (maison, entreprise, garage...). Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de vol ou pertes des autres clés que celle du véhicule.

Le client s'engage également à ne laisser aucun élément dangereux à l'intérieur du véhicule : arme, produits dangereux, inflammable ou toxique ou tout élément ostentatoire.

Le client s'engage également à ne laisser aucun objet de valeur dans son véhicule, y compris argent, papiers du véhicule ou tout autre document de valeur ou engendrant des conséquences en cas de vol. Nous nous dégageons de tout vol de ce type de documents ou d'objets car il est de votre responsabilité de ne pas les laisser dans votre véhicule. Cela y compris en cas de souscription à l'assurance état des lieux.

1.2/ Le service de navette :

Le service de navette est gratuit, assuré 7jours/7 et 24h/24.

Une fois le véhicule du client stationné dans l'espace accueil et après vérification des informations relatives à la location de la place de stationnement, il sera procédé au transfert du client (passagers* du véhicule et de leurs bagages par le service de navette)

Le transfert entre le parking SO PARK et le point de rendez-vous « Parking P3 » de l'aéroport Nantes Atlantique est assuré gratuitement au moyen de véhicules privé (5 à 7 places, dont le conducteur).

Au retour de son séjour, dès que le client et ses éventuels passagers ont récupérés leurs bagages et se dirigent vers le point de rendez-vous ; le client appelle ou envoie un SMS sur le numéro de téléphone portable de la navette SO PARK, afin qu'il soit procédé au transfert retour.

Un collaborateur SO PARK vous récupèrera directement au point de rendez-vous dans les meilleurs délais.

***ATTENTION :**

Au-delà de 2 personnes dans le véhicule, le client s'engage à déposer les passagers et les bagages à l'aéroport avant d'apporter son véhicule au parking SO PARK.

Au retour, si le nombre de personnes à ramener excède le nombre de places disponibles dans la navette, nous prendrons les chauffeurs dans l'ordre de leur arrivé.

A charge pour le client de récupérer ses éventuels passagers et leurs bagages au « dépose-minute » après que ce dernier ait récupéré son véhicule.

A défaut, les clients attendront le retour de la navette (environ 15 minutes minimum).

La navette SO PARK effectue des rotations entre le parking SO PARK et le point de rendez-vous régulièrement, sans toutefois s'interdire la possibilité de grouper plusieurs clients lors du même transfert.

1.3/ Les prestations annexes :

Le client a la possibilité de commander la réalisation de prestations annexes via le site internet, lors de sa réservation en ligne ou directement sur place, lors du dépôt du véhicule.

Il est précisé que SO PARK se réserve le droit de refuser d'effectuer une prestation commandée, soit pour des raisons de planning ou soit parce que l'état général du véhicule ne le permet pas.

A la fin de la location, le client règlera les frais correspondants aux services annexes commandés et réalisés.

Détails des prestations annexes (liste non exhaustive) :

- Nettoyage extérieur du véhicule
- Nettoyage intérieur du véhicule
- Réparation et entretien « classique » du véhicule (vidange, filtre etc...)
- Rénovation des optiques du véhicule
- Changement des pneumatiques du véhicule

Les prestations de nettoyages sont réalisées par les collaborateurs de SO PARK, dans le respect écologique et des normes en vigueur.

Les travaux d'entretiens et mécaniques sont réalisés par un garage professionnel, partenaire de SO PARK.

Article 2 – Compte personnel et réservation

2.1/ Création du compte personnel :

Le client, qui souhaite réserver une place de stationnement, doit préalablement et obligatoirement s'inscrire sur le site internet www.sopark.fr ou l'application et créer son compte personnel.

Ce compte personnel lui permet d'accéder, modifier, mettre à jour ses données personnelles, de réserver une place de stationnement et éventuellement des prestations annexes.

Pour créer son compte personnel, le client doit renseigner tous les champs d'informations obligatoires, il est important de rappeler que le client doit

communiquer des informations exactes, complètes et non obsolètes. Il s'engage à mettre à jour régulièrement les informations.

2.2/ Sécurité du compte personnel :

Lors de la création du compte personnel, le client doit renseigner une adresse email valide qui sera utilisée comme identifiant et il choisit un code confidentiel répondant aux conditions de longueur et de complexité requises par le site internet www.sopark.fr et/ou par l'application.

Son identifiant et son code confidentiel sont personnels et strictement confidentiels. De ce fait, le client s'engage à ne jamais les divulguer à quiconque et de quelque manière que ce soit. Il s'engage également à modifier régulièrement son code confidentiel pour en assurer la sécurité.

Il est le seul responsable de la bonne garde de ces éléments et sera tenu responsable de tous les actes et agissements opérés depuis son compte personnel, sauf s'il apporte la preuve que ces actes et agissements ne résultent pas de son fait. En cas de perte, de vol ou de détournement de son identifiant ou de son code confidentiel, le client s'engage à en avertir SO PARK dès qu'il en a connaissance.

2.3/ Suppression du compte personnel :

Le client peut à tout moment demander la suppression de son compte personnel en envoyant une demande explicite par email à SO PARK.

La suppression du compte sera effective qu'après la fin de la dernière transaction en cours.

En cas de non-respect, par le client, des présentes conditions générales, SO PARK se réserve le droit de procéder à la suppression du compte personnel du client, unilatéralement et sans indemnité, après mise en demeure envoyée au client par email restée sans réponse pendant soixante-douze (72) heures à compter de son envoi.

2.4/ Réservation de parking :

Les emplacements de stationnement et les places dans la navette sont limités, les réservations sont donc OBLIGATOIRES.

Les réservations s'effectuent via notre site internet www.sopark.fr ou application, en remplissant le formulaire dans la partie réservation.

Après remplissage de votre formulaire vous serez redirigé sur une page de paiement en ligne sécurisé.

Une facture vous sera automatiquement remise sur votre compte personnel et/ou transmise par email.

Article 3 – Horaires de réservation et prise en charge

Le client réserve directement sur notre site internet www.sopark.fr, il est invité à sélectionner un horaire de rendez-vous souhaité sur notre parking, en fonction des disponibilités proposées par SO PARK.

Nous vous conseillons de sélectionner votre heure de navette en tenant compte d'une arrivée à l'aéroport, environ 20/30 minutes avant votre heure de début d'enregistrement.

ATTENTION : Ne pas confondre « heure d'embarquement » avec « heure d'enregistrement ».

Il appartient au client de se présenter suffisamment tôt pour effectuer la prise en charge du véhicule.

Nous vous invitons à prendre en compte la durée du trajet entre son lieu de départ et notre parking et à tenir compte des aléas des conditions de circulation notamment aux heures d'embauches et débauches.

Nous garantissons un départ de navette depuis le parking SO PARK, vers le parking P3* où le client sera déposé pour ensuite marcher environ 100m vers le terminal de l'aéroport Nantes Atlantique aux heures renseignées par le client lors de sa réservation et après la prise en charge de son véhicule.

*le lieu de dépose peut être modifié en fonction des aléas et à tous moments par SO PARK.

Au retour de son séjour, dès que le client et ses éventuels passagers ont récupérés leurs bagages, passés les contrôles de sécurité et se dirigent vers le point de rendez-vous ; le client appelle ou envoie un SMS sur le numéro de téléphone portable de la navette SO PARK, afin qu'il soit procédé au transfert retour.

Un collaborateur SO PARK vous récupèrera directement au point de rendez-vous dans les meilleurs délais.

NB : Au retour, si le nombre de personnes à ramener excède le nombre de places disponibles dans la navette, nous prendrons les chauffeurs dans l'ordre de leur arrivé, c'est aux clients de respecter leur ordre d'arrivée (gains de temps pour vous). A charge pour le client de récupérer ses éventuels passagers et leurs bagages au « Dépose-minute » après restitution de son véhicule.

A défaut, les clients attendront le retour de la navette (environ 15 minutes minimum). La navette SO PARK effectue des rotations entre le parking SO PARK et le point de rendez-vous régulièrement, sans toutefois s'interdire la possibilité de grouper plusieurs clients lors du même transfert.

En fonction de l'horaire d'arrivée du vol communiqué par le client à la réservation, ou lors de sa prise en charge à son départ ou enfin durant son voyage, SO PARK met tout en œuvre pour réduire le temps d'attente du client à sa récupération au parking P3 pour le ramener à son véhicule personnel sur notre parking.

Le client doit OBLIGATOIREMENT nous communiquer le numéro de vol retour et l'heure d'arrivée prévue.

Dans le cas contraire, nous ne pourrions être tenu responsable de tout retard ou toute attente.

En cas de changement de vol non averti ou au-delà de 30 minutes de retard, nous nous réservons la possibilité de ne prendre en charge que le chauffeur du véhicule. Cette mesure vise à ne pas pénaliser les autres clients attendus.

Article 4 - Tarifs, mode de paiement

Les prix de la location de place de stationnement et des prestations annexes sont indiquées en euros et toutes taxes comprises (TTC).

SO PARK se réserve le droit de modifier les prix à tout moment et sans préavis. Pour autant, le prix applicable à la commande du client restera celui indiqué dans l'accusé de réception de sa confirmation de réservation qui lui est adressée par email.

Les nouveaux tarifs ne seront donc applicables qu'aux commandes validées postérieurement à la date de modification des conditions tarifaires.

Le prix de la location de place de stationnement s'entend pour la journée (00h00 / 23h59). Toute journée commencée est due.

Les tarifs sont forfaitaires et incluent le stationnement sur le parking de SO PARK et le transport aller-retour par navette, entre notre parking et l'aéroport Nantes Atlantique.

Le fait de ne pas utiliser toute ou une partie de la prestation de transport ne donne lieu à aucune remise ni aucun remboursement.

Dans le cas particulier des véhicules « hors gabarit standard », une majoration de 3€/jours est appliquée au prix de la location de parking. Cette majoration est mentionnée et acceptée par le client à la réservation.

Toute modification de la durée de la location, telle que prévue dans la confirmation de la réservation, entraîne l'ajustement automatique du montant total dû au retour par le client.

Le paiement de la location de places de stationnement s'effectue à la réservation dès que vous validez les conditions générales de ventes.

Votre paiement s'effectue par carte de crédit via notre partenaire ***** et leur système de paiement sécurisé.

Dès réception de votre paiement, votre réservation sera définitive et vous recevrez un mail de confirmation avec tous les renseignements nécessaires à votre réservation.

Les données de cartes bancaires que vous entrez sont cryptées, elles ne sont jamais en notre possession.

Lorsque vous saisissez vos données de carte bancaire, vous êtes sur une page utilisant une connexion sécurisée SSL. Vous pouvez vérifier cela en contrôlant que l'URL est bien en https, ou qu'un cadenas est bien présent dans votre barre d'adresse.

NB : Si vous ne disposez pas de carte de crédit merci de prendre contact avec notre service client.

Le paiement pourra être possible en espèces directement sur place.

Le paiement des prestations annexes, se font directement sur place, au retour de votre séjour par carte bancaire ou espèces.

Article 5 – Annulation, remboursement et droit de rétractation

Aucune annulation de parking ou de prestations annexes est possible ; sauf si le client souscrit à l'option « assurance annulation ».

Cette option est disponible lors de la réservation, pour un coût de 7.50€ (non remboursable, de même que les frais de dossier de 1,90€ qui sont conservés en cas de remboursement).

Seule la réservation du parking et des autres prestations peut être remboursées.

Seule les demandes d'annulation faites par email seront prises en considération et ce uniquement si reçu, au plus tard 24h avant votre heure d'arrivée prévu au parking (réservation navette), indiquée lors de votre réservation.

Les demandes d'annulation faites par téléphone ne seront pas prises en compte.

Le remboursement sera effectif dans un délai de 30 jour maximum.

Cette assurance annulation vous permet d'obtenir le remboursement de votre réservation en cas d'annulation de votre séjour.

Celui-ci peut être lié à tous incident indépendant de votre volonté (vol annulé, accidents de la vie, problème de santé, grève, etc...)

ATTENTION :

L'annulation pour profiter d'une « promotion » ou d'un « changement tarifaire » sur notre site qui serait survenue entre votre réservation et votre venue sur notre parking n'est pas acceptée.

A noter que cette assurance de remboursement ne pourra pas s'appliquer si la prestation a été partiellement effectuée.

Le client ne pourra pas non plus demander un remboursement, même partiel en cas de modification de l'heure de retour ou en cas de retour anticipé.

NB : Le client ne peut prétendre au délai de rétractation.

Selon l'article L221-2 du code du commerce, est exclu du droit de rétractation les contrats portant sur les services de transport de passagers.

Article 6 - Responsabilité, assurance et garanties

6-1/ Option « état des lieux du véhicule » :

SO PARK s'engage à prendre en charge les dégâts occasionnés sur la carrosserie du véhicule du client pendant le stationnement sur notre parking à condition que l'option « état des lieux du véhicule » ai été souscrite au moment de la réservation en ligne ou via l'application et qu'un état des lieux numérique ai été réalisé à la prise en charge du véhicule.

Le(s) dégât(s) doit être signalé(s) par le client et constaté(s) par un collaborateur SO PARK au moment de la restitution du véhicule au client.

Il doit être réalisé un état des lieux contradictoire sur place, avant que le client ne quitte l'aire de stationnement.

NB : Il est à prendre en compte que les impacts, rayures, traces ou tous autres dégâts de la taille d'une pièce de 2€ ou moins ne sont pas concernés car ils sont difficilement visibles lors d'un état des lieux numérique notamment lors de votre dépôt de véhicule de nuit.

Aucune réclamation ne pourra donc être demandée pour ce type de dégât.

L'option « état des lieux du véhicule » est une option payante à souscrire au moment de votre réservation en ligne sur notre site internet www.sopark.fr ou via notre application, pour un montant de 15.00€.

Pour Rappel :

Sans cette souscription, aucune demande de prise en charge ne pourra être acceptée.

Il est à noter :

Malgré cette souscription et dans le cas où un état des lieux du véhicule, n'aurait pas été réalisé à la prise en charge du véhicule du client et signé par ce dernier, SO PARK décline toute responsabilité quant aux éventuels dégâts qui n'auraient pas été identifiés.

En effet, à la souscription de l'option « état des lieux du véhicule » nous informons le client, qu'il faut prévoir un délai de 20 à 30 minutes pour réaliser cet état des lieux. Il incombe donc, au client de se présenter suffisamment tôt pour effectuer cet état des lieux avec un collaborateur SO PARK et respecter l'horaire de rendez-vous pris pour le départ de la navette.

Dans la mesure où le client a fait l'achat de cette option, il doit demander son application si elle ne lui est pas proposée par erreur/omission du personnel présent ce jour.

6.2/ Assurance :

SO PARK a souscrit à toutes les assurances nécessaires pour couvrir la responsabilité qu'il serait susceptible d'encourir pour les différentes prestations offertes dans le cadre des présentes conditions générales.

Le client a l'obligation que son véhicule soit toujours assuré et à en justifier à la moindre demande de nos services administratifs.

Le client doit respecter toutes les obligations légales et réglementaires d'assurance à sa charge.

SO PARK a souscrit une assurance responsabilité civile concernant les dommages de quelque nature qu'il soit, occasionné lors du transfert vers l'aéroport, par notre service de navette.

SO PARK assure à titre gratuit le transfert de ses clients en navette de son parking vers l'aéroport, à l'aller comme au retour.

6.3/ Responsabilité de SO PARK :

- SO PARK s'engage à mettre tout en œuvre pour que le site internet www.sopark.fr, soit accessible à tous temps et puisse permettre au client de réserver en ligne en permanence et sans interruption ;

- SO PARK ne saurait être tenu pour responsable de tout dommage résultant d'une intrusion frauduleuse d'un tiers ayant entraîné une modification des informations mises en ligne sur notre site internet www.sopark.fr. Il est rappelé que tout contenu télécharger s'effectue sous la responsabilité de l'internaute. SO PARK ne pourrait être tenu pour responsable de tout dommage subi par l'internaute consécutif au téléchargement. Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites internet ; SO PARK décline toute responsabilité dans l'éventualité où le contenu de ces sites tiers contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

- Les services fournis par l'intermédiaire du site internet www.sopark.fr, sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de SO PARK,

ne pourra être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au client, qui est seul responsable du choix des services demandés, de vérifier ;

- SO PARK ne pourra être tenu responsable en cas d'incident ou d'embouteillage lors du transfert en navette de notre parking vers l'aéroport, amenant le client à manquer son vol ;

- SO PARK ne pourra être considéré comme responsable, ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française ;

- SO PARK se réserve le droit de déplacer les véhicules dans l'enceinte du parking et en dehors dans le cadre des services optionnels souscrits par le client (ex : changement pneumatique, vidange etc...) ;

- SO PARK est responsable de la garde du véhicule et des clés de celui-ci, pendant toute la durée de la location, ainsi que de la bonne réalisation des prestations annexes, commandées lors de la réservation ;

- La responsabilité de SO PARK, ne pourra être engagés en cas de dommage occasionnés par des événements climatiques exceptionnels ou non (ex : orage, tempêtes, grêle, etc...). Il appartient au client de vérifier d'être assuré pour de tels cas ;

- La responsabilité de SO PARK, ne pourra être engagés en cas de dommage occasionnés par un tiers (ex : vandalisme, car jacking, home jacking etc...). Il appartient au client de vérifier d'être assuré pour de tels cas ;

- SO PARK décline toutes responsabilités en cas de vol des effets personnels y compris lors des interventions effectuées par nos partenaires mandatés ;

- SO PARK décline toute responsabilité en cas de panne ou de crevaisons pouvant résulter d'un problème antérieur à la prise en charge du véhicule ;

- SO PARK décline toute responsabilité en cas de fissures du pare-brise pouvant résulter de variations de températures, ou d'un défaut antérieur à la prise en charge du véhicule ;

- SO PARK s'autorise à contrôler l'état de votre batterie, si celle-ci est déchargée et à démarrer votre véhicule à l'aide de câbles de démarrage si besoin. Si toutefois, votre véhicule ne voulait plus démarrer pour les raisons suivantes : batterie HS, défectueuse ou obsolète, SO PARK ne pourra être tenu responsable. Dans cette situation, SO PARK s'engage à tenir informé le client dans les meilleurs délais. Le client devra, à son retour de séjour, faire intervenir un dépanneur à ses frais. Aucune réclamation ne pourra être faite à SO PARK ;

- SO PARK se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne, dont le comportement pourrait causer un trouble grave sur notre parking ou lors des transferts en navette ou pouvant mettre en danger la sécurité d'autres clients ou personnels de SO PARK (agressivité, non-respect des autres usagés, consommation d'alcool ou cigarettes dans les véhicules. Aucune indemnité n'est due à la personne exclue dans ce cas.

6.4/ Responsabilité du client :

- Le client pourra être tenu responsable de tout dommage provoquer directement ou indirectement par l'état de son véhicule. Il indemniserà SO PARK et/ou tout tiers des préjudices en découlant ;

- Le client est responsable, dans les mêmes conditions, des actes et négligences commis par ses passagers et animaux présents sur le site de SO PARK et/ou lors de leur transfert par la navette ;

- Le client a l'obligation que son véhicule soit toujours assuré et à en justifier à la moindre demande de nos services administratifs ;
- Le client doit respecter toutes les obligations légales et réglementaires d'assurance à sa charge ;
- Le client s'engage à ne laisser aucun effet personnel ou valeur dans son véhicule ;
- Les pannes de toutes natures nécessitant une intervention sur le véhicule en stationnement sur notre parking sera à la charge du client ;
- Le client est le seul responsable de ses bagages. Le personnel de SO PARK peut être amené à aider le client au portage de ses bagages (valises, sacs ou autres...) à titre de service. Il ne pourra cependant être tenu responsable en cas de dommage du bagage ou de son contenu ;
- Le client s'engage également à ne laisser aucun élément dangereux à l'intérieur du véhicule : arme, produits dangereux, inflammable ou toxique ou tout élément ostentatoire ;
- Le client s'engage également à ne laisser aucun objet de valeur dans son véhicule, y compris argent, papiers du véhicule ou tout autre document de valeur ou engendrant des conséquences en cas de vol.

6.5/ Garantie :

La garantie de SO PARK est limitée au remboursement des services et prestations, effectivement payés par le client.

Article 7 - Réclamation

Toute réclamation pourra être adressée à nos service, par courrier électronique ou postal afin de vous apporter une réponse appropriée.

Article 8 – Rétractation

Le droit de rétraction du consommateur ne s'applique pas aux prestations et services fournis au titre des présentes conditions générales, dans la mesure où leur exécution commence avec l'accord ou à la demande expresse du client et sont totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation.

Selon l'article L221-2 du code du commerce, est exclu du droit de rétractation les contrats portant sur les services de transport de passagers.

Pour les prestations annexes qui ne seraient pas totalement exécutées avant la fin du délai légal de rétractation, le client dispose d'un droit de rétractation qui peut être exercé sous 14 (quatorze) jours à compter de sa confirmation de commande.

Article 9 - Données personnelles

La collecte de données personnelles par la société SO PARK se fait en respect des dispositions de la loi informatique et liberté de 1978.

Le client consent à ce que ces informations soient utilisées par la société SO PARK dans le cadre de son activité afin de constituer un fichier clients.

Sauf autorisation expresse de l'intéressé lors de la réservation, SO PARK s'engage à ne pas transmettre ces informations.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir

communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

Article 10 - Droit d'auteur

Tous nos documents, pages de notre site internet www.sopark.fr et/ou application sont protégés par le droit d'auteur, toutes copies, même partielle vous expose à des poursuites au terme de la violation du droit d'auteur.